

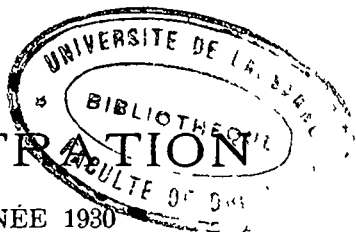
CANTON DE VAUD

COMPTÉ RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1930



Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1930.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 38 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire et des Assurances ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon.

VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le recteur Maurice Paschoud ayant été nommé Conseiller d'Etat, le prorecteur Gabriel Chamorel a repris la direction de l'Université, conformément à l'article 76 du Règlement général.

1^o *Professeurs.* — L'Université a perdu trois professeurs honoraires : MM. Adrien Palaz, Henri Blanc et Georges Renard.

M. Paul Aebischer a été nommé professeur extraordinaire de langues romanes à la place de M. von Wartburg. M. Pierre Oguey succède à M. le professeur Thomann à la chaire d'hydraulique, et M. Bolle succède à M. le professeur Maurice Paschoud pour la statique graphique et la résistance des matériaux. M. Deluz, chargé de cours, est nommé professeur extraordinaire de pédagogie théorique, M. Arnold Reymond est chargé du cours d'histoire de la pédagogie pour remplacer feu Jules Savary. M. Schiess a été nommé professeur extraordinaire de technique commerciale et de correspondance commerciale et M. Paillard a été chargé d'une heure de séminaire de publicité tous les quatre semestres. M. le professeur de Tourtoulon refait un cours sur la philosophie du droit.

MM. de Mandach, Schazmann et Adrien Bovy ont été chargés d'une série de conférences à la Faculté des Lettres sur l'Histoire de l'Art.

M. le professeur Paul Murisier a donné sa démission de professeur de zoologie pour cause de santé.

MM les professeurs Blaser et Bohnenblust ont été élevés à l'ordinariat.

M. Arragon, chargé de cours, malade, sera remplacé pour le semestre d'hiver 1930-31 par M. Bornand.

Ont été admis à l'enseignement à titre de privat docent : MM Yvan Mahaim, à la Faculté de Médecine ; Robert Matthey, à la Faculté des Sciences ; le docteur Wintsch, à l'Ecole des sciences sociales et politiques. Nous avons enregistré avec regret la démission de M. le privat docent Dusserre, atteint par la limite d'âge.

A été autorisé à donner un cours libre : M. Georges Baer, sur la psychotechnique.

2^o *Cours de vacances.* — MM. les lecteurs Pierre Gilliard et René Rapin ont pris la direction des cours de vacances. La commune de Lausanne a accordé à ces cours un subside annuel de fr. 1500.—.

3^o *Grades* — L'Université a conféré le Doctorat *honoris causa* à MM. Alois de Meuron, Paul Laufer et Pierre-Paul Plan.

En outre, à la suite des examens réglementaires, elle a conféré. 9 licences en théologie, 1 licence ès-sciences religieuses, 6 licences et doctorats en droit, 1 doctorat en droit et 5 licences en droit, 9 licences ès-sciences sociales, 1 doctorat ès-sciences sociales, 2 licences ès-sciences sociales et politiques, 1 licence pédagogique, 3 doctorats ès-sciences commerciales et économiques, 2 doctorats ès-sciences commerciales et administratives, 1 doctorat ès-sciences commerciales et actuarielles, 1 licence ès-sciences commerciales et actuarielles, 1 licence ès-sciences commerciales et administratives, 25 licences ès-sciences commerciales et économiques, 15 doctorats en médecine, 1 doctorat en médecine dentaire, 10 licences ès-lettres, diplôme d'Etat, 1 licence ès-lettres, 1 doctorat ès-lettres, 5 doctorats ès-sciences et 4 licences ès-sciences, 3 diplômes de pharmaciens, 3 diplômes d'études consulaires, 1 diplôme de géologue prospecteur et 1 diplôme de chimiste, 1 diplôme de police scientifique.

L'Ecole d'Ingénieurs a conféré 4 diplômes d'ingénieur-constructeur, 5 diplômes d'ingénieur-mécanicien, 6 diplômes d'ingénieur-électricien et 2 diplômes d'ingénieur-chimiste.

4^o *Prix et concours*. — Le prix William Grenier a été conféré à MM. Pierre Leyvraz et Trdat Lissitsian.

Le prix des Anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs a été remis à MM. Ernest Guignard et Rod. Ritzmann, le prix René Cousin à M. Athanase Papazoglou.

Les concurrents dont les noms suivent ont été récompensés M. A. Rey (sciences sociales), prix de fr. 150.— ; M. A. Cruchon (H. E. C.), prix de fr. 500.— et titre de lauréat ; M. Georges Balissat (H. E. C.), prix de fr. 200.— ; M^{lle} Elisabeth Clerc (lettres), prix de fr. 300.— ; M^{lle} Juliette Bohy (lettres), prix de fr. 150.— ; M. Rutgers (sciences), prix de fr. 200.— ; M^{lle} A. Steiner (sciences), prix de fr. 500.— et titre de lauréat.

5^o *Statistique des étudiants*. — Au semestre d'hiver 1929-30 nous avons compté 970 étudiants contre 966 l'hiver précédent. Au semestre d'été 1930, 886 étudiants et auditeurs contre 857 l'été précédent. Au semestre d'hiver 1930-31 l'Université compte 1051 étudiants et auditeurs. Cette augmentation régulière au cours de ces dernières années est faite pour nous réjouir. Ajoutons que des échanges d'étudiants continuent à s'établir avec plusieurs Universités et Hautes Ecoles des Etats-Unis.

6^o *Représentations.* — L'Université a été invitée à se faire représenter à un certain nombre de congrès internationaux. Elle n'a pu répondre à toutes ces invitations, toutefois elle a été représentée au Congrès de Médecine de Bruxelles par M. le professeur Barraud ; au Congrès international de Botanique de Cambridge, par M. le professeur Maillefer ; au Congrès de minéralogie, en Belgique, par M. le professeur Déverin ; au Congrès de résistance des matériaux, à Stockholm, par M. le professeur A. Dumas.

En outre elle a été représentée au Centenaire de la Société Géologique de France, par M. Elie Gagnebin, chargé de cours, au Concile œcuménique du Christianisme social, à Vevey, par M. le professeur Golay, et au 75^e anniversaire de l'École Polytechnique fédérale, par M. le recteur Arnold Reymond et M. le professeur Landry.

M. Charles Gilliard a représenté l'Université de Lausanne au Centenaire de Clémence Royer, à Paris ; M. Paul Aebischer, au Congrès des romanistes et M. de Tourtoulon, au Congrès de philosophie d'Oxford.

7^o *Divers* — Le secrétariat de la Faculté de droit et de la Faculté des lettres, ainsi qu'une partie de la bibliothèque des H. E. C. ont été transférés dans le bâtiment de la préfecture.

Les règlements de la Faculté de droit et de l'École des H. E. C., de la Faculté de médecine et de l'École de pharmacie ont subi d'importantes modifications.

La Faculté des lettres a inauguré la série de ses publications par deux remarquables études de M. le professeur Frank Olivier à l'occasion du 2^e millénaire de Virgile.

RAPPORTS SPÉCIAUX DES FACULTÉS

Faculté de théologie

L'activité de notre Faculté s'est poursuivie, sans fait saillant, dans la paix due aux excellents rapports entre professeurs et étudiants et favorable aux travaux de l'esprit.

Aucun changement n'est survenu dans le corps enseignant, et aucune maladie grave n'a empêché l'un ou l'autre des professeurs de faire ses cours d'un bout à l'autre des semestres. Le programme est resté le même et aucun nouveau cours n'a été introduit.

Notre collègue, M. Meylan, a été appelé à rédiger une partie de l'ouvrage sur Guillaume Farel, publié à Neuchâtel, en automne 1930, à l'occasion du 400^e anniversaire de l'introduction de la Réforme dans cette ville. M. Chamorel a dû reprendre, pour le se-

mestre d'été 1930, la charge du rectorat, en remplacement de M. le professeur Paschoud, élu conseiller d'Etat.

Le nombre de nos élèves a été réjouissant : 28 étudiants réguliers dont deux étudiantes, aux deux semestres. Par suite du départ de la volée assez nombreuse de 1926-1930 et de l'arrivée, en automne 1930, de 2 étudiants seulement, ce nombre est retombé à 21 pour l'hiver 1930-31, plus 15 auditeurs : ce sont les étudiants de la Faculté libre qui suivent avec leurs camarades universitaires et dans nos auditoires, un des cours de M. le professeur Guisan.

Le travail de nos étudiants a été satisfaisant : aucun d'eux, cependant, n'a tenté l'épreuve d'un concours, ce que nous regrettons.

Aux trois sessions d'examens se sont présentés 15 candidats qui tous ont réussi leurs épreuves : 5 ont fait l'examen propédeutique, 9 leur licence en théologie : MM. Jean Rod, Ch.-L. Gagnebin, Louis Spiro, René Deluz, Armand Fonjallaz, Charles Ledermann, Pierre Métraux, Alex. Thomas, Pierre Vuilleumier ; et enfin, M. Nicolas de Haller, sa licence en sciences religieuses.

Le prix Nessler de fr. 500.— que la Faculté de théologie attribue une année sur deux l'a été, au mois de mai, à M. Jean Rod.

Nos étudiants ont pris, en février dernier l'initiative d'une série de conférences sur Calvin, faites par M. le pasteur de Saussure, de Genève, conférences qui ont eu un grand succès.

Sur la proposition du Conseil de notre Faculté, l'Université de Lausanne a décerné à M. le professeur Paul Laufer, de la Faculté libre, le diplôme de docteur *honoris causa*, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de notre distingué collègue.

En automne, la Faculté a eu le plaisir de publier, comme « IV^e Cahier », le beau travail de M. le pasteur Edmond Grin, d'Echalens, sur « les origines et l'évolution de la pensée de Charles Secrétan ». Cette publication a pu se faire grâce au bienveillant appui du Département de l'Instruction publique et des Cultes, de l'Eglise et de l'Université.

Enfin, Noël dernier, M. le professeur Frank Olivier, chancelier de l'Université, a fait don à la Bibliothèque de la Faculté d'un magnifique exemplaire de la Bible polyglotte en 8 volumes in-folio, de Brian Walton, parue à Londres en 1654-57, ouvrage admirable de science et d'exécution. Nous renouvelons ici à M. Olivier, l'expression de notre gratitude pour cette marque insigne d'intérêt

Faculté de droit

Enseignements. — Le cours de droit civil français donné par M. le professeur de Tourtoulon est devenu, depuis le début de l'année universitaire, un cours approfondi, avec combinaison de

la conférence antérieurement distincte. Le droit administratif général a été rendu obligatoire pour les examens de la licence en droit, mention droit suisse. M. le professeur Mercier demeure chargé, à titre provisoire, du cours de droit diplomatique et consulaire. A titre provisoire aussi, M. le professeur Erman continue à enseigner le droit civil allemand en langue allemande. M. Marcel Bridel, nommé par le Conseil d'Etat privat docent de droit des assurances, a fait, le 16 décembre 1929, sa leçon inaugurale sur ce sujet : « l'Assurance et les drames de la route ».

La Faculté a bénéficié, au semestre d'été 1930, de la précieuse collaboration de M. le juge fédéral Bolla, qui a professé, en langue française, sur le droit des obligations. D'autre part, M. le juge fédéral Strebel a bien voulu continuer son enseignement, hautement apprécié, de droit civil suisse en langue allemande. Il est désirable qu'augmente le nombre des étudiants suisses allemands et suisses italiens, à qui ces cours sont plus particulièrement destinés.

Avec l'aide de la Société Académique Vaudoise, la Faculté a organisé, au mois de février 1930, un cours de trois leçons sur le droit corporatif italien, en faisant appel à M. Costamagna, professeur à l'Université de Pise.

Etudiants. — Pendant le semestre d'hiver 1929-1930, la Faculté, sans les Ecoles annexes, a compté 110 étudiants et 14 auditeurs ; au semestre d'été 1930, elle a eu 124 étudiants et 12 auditeurs.

Examens — Les quatre sessions réglementaires ont eu lieu en octobre 1929, décembre 1929, mars 1930 et juillet 1930. Il y a eu au total 69 candidats, dont 51 ont été admis et dont 9 se sont retirés ou ont échoué.

Thèses. — Sept thèses de doctorat et de licence, une thèse de doctorat, et une thèse de licence ont été présentées et soutenues publiquement au cours de l'année universitaire. Tous les candidats ont été admis, dont quatre avec mention d'éloges. Le prix annuel du Rotary Club a été alloué cette année à un étudiant en droit et lui permettra d'étendre ses recherches pour l'élaboration de sa thèse.

Doctorat « honoris causa ». — Sur la proposition de la Faculté, l'Université a conféré le grade de docteur *honoris causa* à M. Aloïs de Meuron, avocat, ancien conseiller national. La remise du diplôme a eu lieu le 12 juillet 1930, à l'occasion d'un dîner offert par l'Ordre des Avocats vaudois.

Congrès. — La Faculté a été représentée à la conférence des Facultés de droit suisses, réunies à Zurich, par M. le doyen Meylan et M. le professeur Secrétan. M. le professeur Guisan a présenté, le 22 juin 1930, à l'assemblée générale de la Fédération des notaires suisses, réunis à Lausanne, une étude très appréciée sur ce sujet : « la réserve des héritiers collatéraux de la deuxième parentèle.

Bibliothèque. — Les acquisitions nouvelles comprennent 112 ouvrages de fonds et 750 thèses. Le nombre des prêts aux étudiants augmente régulièrement ; de 1927 à 1930, il a plus que décuplé et porte cette année sur 970 ouvrages, sans compter les consultations à la salle de travail. Ce service de prêts s'effectue sans perte, et la salle de travail est demeurée ouverte toute l'année, au grand profit des étudiants tant en période de cours qu'en période de vacances. M. Brélaz a confectionné un double fichier, fort utile, des articles parus dans les différentes revues juridiques de nos bibliothèques universitaires. La bibliothèque Pareto (environ 5000 volumes), déposée provisoirement depuis 3 ans dans nos locaux, a été remise à l'École des sciences sociales à laquelle elle appartient. Il est ainsi remédié au manque de place qui se faisait sentir depuis quelque temps.

École des sciences politiques et sociales. — Le personnel enseignant s'est accru d'un privat docent à la section pédagogique en la personne de M. le Dr Jean Wintsch, dont le cours, dès le semestre d'été 1930, porte sur la physiologie pédagogique.

M. le Dr Alfred Piguet, autorisé à faire un cours libre sur « le mouvement social contemporain », appelé à diriger le secrétariat de la Chambre vaudoise du commerce, a obtenu un congé d'une année.

Le nombre des étudiants a été de 25 au semestre d'hiver 1929-1930, et de 27 étudiants réguliers plus une dizaine d'auditeurs au semestre d'été 1930, accusant ainsi une augmentation d'inscriptions sur l'année précédente. Toutefois, il y a lieu d'observer que le nombre des étudiants est en réalité plus élevé. Un certain nombre d'étudiants de la Faculté de droit et de l'École des H. E. C. suivent les cours de l'École des sciences sociales et politiques, et y postulent des grades sans être obligés d'être inscrits à cette École.

L'École a décerné les grades suivants :

- 1 doctorat mention sciences politiques ;
- 3 licences, mention sciences sociales ;

4 licences, mention sciences politiques ;
 1 licence, mention sciences pédagogiques ;
 En outre, elle a délivré :
 3 diplômes d'études consulaires ;
 14 certificats d'aptitudes à l'enseignement secondaire.

Bibliothèque. — En septembre 1930, la Bibliothèque Pareto, déposée dans les locaux de la Faculté de droit, a été logée dans les locaux de l'ancienne Académie, devenus vacants ensuite de l'aménagement de la bibliothèque de l'École des H. E. C. et du secrétariat de la Faculté de droit et écoles annexes, et de la Faculté des lettres, au 2^e étage de la maison de la préfecture.

École des Hautes Etudes commerciales. — *Corps enseignant* — Aucune mutation ne s'est produite au cours de l'année scolaire 1929-1930. Par contre, M. Ed. Schiess, jusqu'ici chargé de cours et lecteur, est devenu, le 15 octobre 1930, professeur extraordinaire de technique commerciale, avec 4 heures de cours et 4 heures de séminaires hebdomadaires.

M. Morf a obtenu un congé d'un mois, en mai et juin 1930, pour se rendre à Angora sur l'appel du gouvernement de la Turquie, en qualité de conseiller financier.

Fréquentation et diplômes. — Nous avons eu, au semestre d'hiver 1929-1930, 108 étudiants et 5 auditeurs (109 et 15 en 1928-1929) et, au semestre d'été 1930, 109 étudiants et 3 auditeurs (99 et 7 en 1929).

Titres délivrés année 1929-1930 : licence ès sciences commerciales et économiques, 25 ; licence ès sciences commerciales et actuarielles, 2. Total : 27. Doctorat ès sciences commerciales et économiques, 2 ; doctorat ès sciences commerciales et actuarielles, 1. Total : 3.

Au 15 octobre 1930, le nombre total des licenciés est de 315, et celui des docteurs de 26.

Travaux de concours. — Trois étudiants en H. E. C. ont présenté des travaux de concours. Deux d'entre eux ont obtenu : M. Cru- chon, un prix de fr. 500.— avec le titre de lauréat de l'Université, pour un travail de faculté sur « le franc suisse pendant et après la guerre » ; M. Balissat, un prix de fr. 200.— pour un travail sur « la clause de la nation la plus favorisée en matière douanière ».

Délégations. — a) M. Ed. Schiess a été délégué au cours d'expansion commerciale de Copenhague, du 4 au 6 août 1930.

b) MM. Morf et Blaser ont représenté l'Ecole à l'assemblée annuelle de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, à Zurich, les 4 et 5 octobre 1930.

c) M. Schiess a été confirmé pour deux ans comme représentant de l'Ecole à la Commission d'examens de la Chambre suisse pour expertises comptables.

Matériel et bibliothèque. — Un appareil à multiplier « l'empo » a été acheté pour le séminaire de technique commerciale.

Le nombre des ouvrages de la bibliothèque de l'Ecole a passé de 3252 à 3343 ; celui de la Bibliothèque centrale suisse de l'enseignement commercial, de 6818 à 6922.

Locaux — Le Secrétariat de l'Ecole et nos bibliothèques ont été transférés, en septembre 1930, au 2^e étage du bâtiment de la Préfecture, où le premier est installé dans des conditions plus normales et où les secondes jouissent d'un espace suffisant pour leur développement.

Institut de Police scientifique. — Les cours, démonstrations pratiques et laboratoires de police scientifique et de photographie ont été régulièrement suivis par un certain nombre d'étudiants et d'auditeurs, suisses et étrangers.

Deux candidats ont été admis aux examens propédeutiques, un autre aux examens de diplôme ; celui-ci, Polonais, a obtenu le diplôme d'études de police scientifique.

Durant l'année, l'Institut a reçu en stage deux fonctionnaires de police polonais, envoyés étudier la police scientifique à Lausanne par leur gouvernement.

Les 31 août et 1^{er} septembre 1929, l'Institut a reçu la visite de MM. les professeurs van Ledden-Hulsebosch, d'Amsterdam, Locard, de Lyon, Popp, de Francfort s. M. et Turkel, de Vienne, qui, avec le directeur de l'Institut, ont fondé l'Académie internationale de criminalistique. A citer, parmi les autres personnalités qui ont rendu visite à l'Institut : le colonel Calvin Goddard, de Chicago, le prof. Boris Brasol, de New-York, le Dr Benitez, de Santiago de Chili, le Dr Duyster, de Bandoeng (Java), le Dr Edward Heinrich, de Berkeley (U. S. A.), M. Francis B. Sayre, professeur à la Harvard University, etc.

A mentionner enfin que le directeur de l'Institut a été appelé en janvier 1930 par la Direction de la police d'Etat d'Autriche, à donner une série de vingt conférences à Vienne, puis, au printemps 1930, à donner l'instruction technique à l'école de recrues de gendarmerie du canton de Vaud.

Faculté de médecine

Pendant l'année 1930, le Conseil de la Faculté de médecine s'est réuni six fois seulement, c'est dire que tout a été calme. Il a eu, à sa première séance, l'heureux privilège de féliciter son ancien doyen, M le prof Gonin, pour le prix Benoit qu'il a reçu.

Le Conseil a tenu à recevoir des professeurs et étudiants en médecine belges qu'un voyage d'étude a fait passer à Lausanne.

Le Conseil a changé du tout au tout, enfin, son règlement, surtout en ce qui concerne le doctorat pour médecins étrangers, ce qui était nécessaire et urgent. Notre doctorat pouvait, en fin de compte, être obtenu par trop facilement.

Le Conseil a examiné de nouveau la question de la création d'une école dentaire à Lausanne, mais, pour différentes raisons, a préféré remettre cette question à 1931.

Institut d'hygiène et parasitologie. — La fréquentation des cours théoriques et pratiques d'hygiène et parasitologie par les élèves des différentes Facultés et Ecoles universitaires, a été très régulière. On constate de plus en plus l'intérêt pour ces cours des étudiants en pharmacie, en sciences et de l'Ecole des hautes études commerciales.

Comme d'ordinaire, tous ces cours ont été complétés par des démonstrations avec le matériel du Musée d'hygiène et parasitologie et par des visites à différents établissements.

La visite de l'Institut vaccinogène a permis à M. le directeur Félix de démontrer aux étudiants toute la technique de préparation, récolte et conservation du vaccin. Les étudiants des nombreux cantons sans vaccination obligatoire ont pu ainsi se rendre compte des soins apportés à l'Institut vaccinogène de Lausanne dans la préparation du vaccin contre la variole. Ce fut, comme toujours, un important complément aux leçons données à l'Institut sur la variole et sa prophylaxie surtout par la vaccination obligatoire. La visite du Musée d'hygiène industrielle a été aussi un utile complément des leçons données sur cette branche et, pour ainsi dire, une répétition du cours.

Le cours pratique pour étudiants avancés et pour candidats au certificat d'hygiène et parasitologie, a été suivi par des pharmaciens et par M le Dr Chacin, ancien chef du service sanitaire du Venezuela, qui continue encore actuellement à travailler à l'Institut M Chacin, qui possède un magnifique ultramicroscope de Zeiss, l'a aimablement mis à disposition du directeur de l'Institut pour des démonstrations aux étudiants.

Plusieurs travaux et thèses ont été faits ou achevés à l'Institut. Etudes sur les Leptothricètes et les Actinomycètes ; La méningo-

encéphalo-myélite des lapins à coccidiase; Observations et recherches sur la biologie et la distribution géographique des culicidés, tabanidés et simulidés, avec description d'une espèce nouvelle pour la Suisse, La lutte contre les culicidés; Observations parasitologiques, avec indication d'espèces nouvelles ou rares; Les maladies parasitaires des animaux sauvages, surtout au point de vue des infections du gibier; L'hydrocoele embryonalis et la maladie des taches des œufs de *Trutta fario*; Nouvelles techniques de coloration des cils des ciliés; Les spirochètes des eaux de la Suisse et de l'Égypte; L'action pathogène du *Mycobacterium aquae* pour les animaux à sang froid

En outre d'une contribution à l'étude de plusieurs parasites végétaux et animaux et des maladies qu'ils déterminent, et de leur distribution géographique surtout en Suisse, plusieurs de ces travaux donnent des indications sur des espèces nouvelles et exposent des faits nouveaux

Ainsi, par exemple, le travail de M. Duvoisin, sur l'action pathogène du *M. aquae* pour les animaux à sang froid, est un nouvel appui aux recherches de Galli-Valerio et Bornand, M^{lle} Porchet et M. Rosset sur la grande variabilité de virulence de ce germe si rapproché du *M. tuberculosis* et par conséquent de la grande difficulté à se prononcer sur la création de races vaccinales stables dans ce groupe important de bactéries.

Le directeur de l'institut a donné plusieurs conférences à Lausanne et dans le canton, ainsi que dans le canton du Valais, sur des sujets intéressants l'hygiène et la montagne. Il a cherché à intéresser les jeunes alpinistes à des observations scientifiques à la montagne. Dans un petit guide qu'il a publié sur le massif de Naye, il a essayé de démontrer comment il est possible d'associer l'alpinisme à l'observation scientifique et il a eu le grand plaisir de constater l'intérêt que cette brochure a éveillé chez plusieurs alpinistes qui ont adressé à l'auteur une série de questions relatives à l'hygiène et aux sciences naturelles à la montagne.

La proposition faite il y a plusieurs années par le directeur de l'Institut, pour la création d'une station de recherches scientifiques aux Rochers de Naye, a pu enfin recevoir une application pratique, grâce à l'intérêt de M. le Dr Bornand, président de la Section des Diablets du C. A. S.; cette section associée à celles de Vevey et de Montreux, a pu créer un premier fonds pour le fonctionnement de la station. Il faut espérer que la première série de travaux faits à Naye par l'Institut d'hygiène sera complétée par une autre série relative non seulement à l'hygiène et à la parasitologie, mais à la zoologie, la botanique, la physiologie et la météorologie. Trois personnes du reste, travaillent déjà là-haut dans ces domaines.

L'Université de Lausanne aura ainsi dans son voisinage immédiat, à une altitude de 2000 m., une station scientifique facile à atteindre dans toutes les saisons et que le C. A. S. met à disposition des élèves et des professeurs de toutes les Facultés.

Il faut espérer que cette importante station alpine de recherches pourra être définitivement complétée par celle du lac de Champex, station à laquelle M. le conseiller d'Etat Troillet s'est déjà tant intéressé.

En 1930 aussi, le directeur de l'Institut a été appelé par M. le conseiller d'Etat Troillet pour donner la conférence annuelle aux forestiers et gardes-chasse du Valais sur des questions intéressant gibier, chasse et pisciculture. Cette conférence, qui a eu lieu à Châteauneuf, a permis un utile échange d'idées entre toutes les personnes présentes.

L'Institut d'hygiène a pratiqué de nombreuses analyses et expertises pour collègues et public. On peut citer : des recherches relatives à la tuberculose, l'actinomycose, les méningites à pneumocoques, des lésions cutanées suspectes de charbon, des infections des animaux domestiques et sauvages, à l'envahissement des maisons par les punaises des hirondelles et par le grillon domestique, à des infections à helminthes de l'homme et des animaux, à des infections à protozoaires, aux moyens de lutte contre les moustiques et les taons, à l'approvisionnement d'eau de la ville de Flüelen, à la désinfection, etc.

Le directeur de l'Institut a continué à collaborer à la Commission fédérale du goitre, à celle de la pharmacopée, à celle pour la lutte contre l'*Hypoderma bovis*, pour l'étude de l'helminthiase en Suisse, et il a été appelé à faire partie du comité pour l'Exposition d'hygiène de Berne.

La collection d'hygiène et de parasitologie a encore augmenté par l'apport de matériel de la part du directeur de l'Institut et de MM. les Drs Bornand et Messerli. Le matériel, tout classé, est malheureusement entassé, faute de place.

La bibliothèque a été largement utilisée non seulement par les personnes qui travaillent à l'Institut, mais par les collègues de Lausanne et d'autres universités de la Suisse, ainsi que par les élèves des différentes Facultés. Le directeur de l'Institut, ayant lui-même des fiches de tous les travaux qui paraissent dans les journaux de l'Institut, les recherches bibliographiques sont beaucoup facilitées aux personnes qui s'intéressent aux différentes questions.

L'Institut et collections ont été visités par MM Kalmus, prof. hon. à l'Ecole polytechnique de Prague, Margotta, priv. doc. à l'Université de Rome, Clark, prof. à l'Université du Wisconsin, Hindwy bey, chef du Service sanitaire égyptien, Ferreira de Mira

et Lopo de Carvalho, professeurs à l'Université de Lisbonne, Boggossian, médecin à Aleppe, d'Agata, prof. à l'Université de Messine.

Le directeur de l'Institut a été aidé dans son travail par M. le Dr Bornand, qui a collaboré à quelques travaux et assisté aux cours pratiques ; par M^{lle} de Reither, qui a bien voulu continuer à travailler comme volontaire à l'Institut ; par M. le Dr Messerli, qui, durant le semestre d'hiver, a accompagné les étudiants dans quelques visites d'établissements.

Institut d'anatomie pathologique. — Au cours de l'année 1930, il a été procédé à l'Institut d'anatomie pathologique à 449 autopsies (470 en 1929) et 2210 (1963) analyses histologiques.

Ces chiffres accusent une diminution de 21 autopsies, mais en revanche une augmentation énorme des analyses, soit 247.

Les autopsies se répartissent de la façon suivante sur des divers Services de l'Hôpital :

Service de médecine, 180 ; Service de chirurgie, 141 ; Service de dermatologie, 11 ; Service de radiologie, 0 ; Service de Laryngologie, 7 ; Service de Pédiatrie, 25 ; Service de gynécologie et obstétrique, 33 ; Service d'ophtalmologie, 0. Autres autopsies, 52.

Dans ces chiffres sont comprises 29 (26) autopsies faites à la demande de diverses Compagnies d'assurance dans le canton de Vaud et les cantons voisins. 7 (12) autopsies médico-légales ; 16 (17) autopsies privées faites à l'Institut ou au dehors, dont 9 à la demande de médecins, une pour l'Hospice de l'enfance, 3 pour le Foyer maternel, une pour l'Hospice orthopédique, 2 pour la Pouponnière.

Les 2210 (1963) analyses se répartissent de la façon suivante :

Services de l'Hôpital cantonal, 998 (837) ; Infirmeries du canton, 200 (184) ; médecins et vétérinaires, 1012 (942).

Les analyses faites pour les médecins et vétérinaires se répartissent comme suit :

Canton de Vaud, 746 (707) ; canton du Valais, 123 (120) ; canton de Fribourg, 100 (76) ; canton de Neuchâtel, 22 (18) ; canton du Tessin, 8 (8) ; canton de Berne, 1 (1) ; Afrique, 12 (12).

Le Service des recherches du Centre anti-cancéreux romand et le Laboratoire de M. Mercier sont toujours abrités dans les locaux de l'Institut. Les travaux s'y poursuivent de façon continue et leurs résultats sont enregistrés dans de nombreuses publications.

Pendant l'année, les assistants médecins de l'Institut ont été successivement MM. Simonetta (Valais), M. Gross (Neuchâtel), Bloch (Neuchâtel), C. Gross (Valais), et M^{lle} Young (Grande-Bretagne).

Les médecins suivants ont travaillé dans notre laboratoire à titre privé : MM. Dr I. Mahaim (Lausanne), Dr P.-H. Rossier (Lausanne), Dr Chomé (Lausanne), Mlle Dr J. Young (Grande-Bretagne), Berthoud (Neuchâtel), Gallandat (Lausanne).

M. Haffkine, l'illustre bactériologue, qui depuis 1928 vivait chez nous, est décédé subitement l'automne dernier. C'est avec regret que nous supportons la disparition d'un homme aussi éminent, auquel nous avons la joie d'offrir une modeste place dans notre laboratoire. Pour tous il était un modèle de travail, de modestie et de grande bienveillance.

Bibliothèque de l'École de médecine.

Il a été remis en prêt 104 volumes et thèses à des professeurs et étudiants et à quelques bibliothèques suisses.

La Bibliothèque reçoit en dépôt de la Bibliothèque cantonale et universitaire 16 revues.

La Bibliothèque cantonale a consenti à reprendre la suite de l'abonnement de la Zeitschrift für mikroskopisch-anatomische Forschung, revue d'un prix très élevé, mais indispensable pour les études de microscopie et d'anatomie.

Vingt-six volumes ont été reliés et 120 emboîtages confectionnés pour les recueils de thèses ; montant total de la reliure, fr. 300.70.

Les collections de thèses se contentent à 79,498 pièces.

Reçu les dons suivants : de M. le Dr Audoin, Paris, 1 br. sur la vaccination préventive et curative du cobaye et du lapin contre la tuberculose humaine. De l'Imperial Library, Tokyo : Fukuoka Acta Medica. De The Henry Philipps Institute, Philadelphia : 21st Report 1929. Du National Jewish Hospital at Denver (Colorado) : Contributions to the Study of Tuberculosis, vol IX. De la Karolinska Institutets Bibliothek, Stockholm : Acta Paediatrica. De la Rockefeller Foundation, New-York : 16th Series of Methods and Problems of Medical Education.

Les trois revues suivantes, reçues à titre gratuit, sont remises à la Clinique médicale de l'Hôpital cantonal : Annales de Médecine, Paris ; La Côte d'Azur médicale, Toulon ; Archives de la Société des Sciences médicales et biologiques de Montpellier.

Faculté des lettres

Professeurs. — M. Naef, malade, a bénéficié d'un congé dès octobre 1929.

Au semestre d'été 1930, M. C. de Mandach, directeur du Musée des Beaux-Arts de Berne, a donné un cours sur ce sujet : « l'Art en Suisse au XIX^e siècle ».

La Faculté a appris avec beaucoup de plaisir que M. Edmond Rossier avait été nommé professeur ordinaire d'histoire à l'Université de Genève, charge qu'il a bien voulu remplir tout en conservant intégralement son enseignement à Lausanne. La Faculté a été heureuse de cet hommage mérité rendu à un collègue, ainsi que de l'occasion qui lui est ainsi donnée de nouer des rapports plus étroits avec une université voisine. D'autre part, M. Reymond a été appelé pour la deuxième fois à donner, à la Sorbonne, un cours de logique formelle.

Conseil de Faculté. — Le Conseil a tenu huit séances. A côté des affaires administratives courantes, les cours de vacances et la préparation à l'enseignement supérieur ont été les principaux objets de ses délibérations.

Etudiants. — Semestre d'hiver : immatriculés 119, auditeurs 123. Semestre d'été : immatriculés 117, auditeurs 84.

Diplômes. — Les diplômes suivants ont été délivrés :

Doctorat ès-lettres : M. René Meylan : la Vallée de Joux ; M. René Schaerer : Etude de la notion de Science et d'Art d'Homère à Platon.

L'Université a délivré, sur la proposition de la Faculté, le diplôme de Docteur *honoris causa* à M. Pierre-Paul Plan, bibliographe à Paris, auteur d'ouvrages importants sur le XVII^e siècle, éditeur des lettres de Rousseau.

Licences ès-lettres : automne 1929, 6 ; mars 1930 4 ; juillet 1930, 3 ; octobre 1930, 4. Total : 17.

Concours et prix. — M^{lle} Elisabeth Clerc a reçu un prix de fr. 300 pour un concours d'allemand (prix de Faculté).

M. Louis Junod, lic. litt., ancien élève de la Faculté, a reçu du Rotary Club un prix de 500 fr.

M. Remsen Whitehouse a institué un prix de 500 fr. (prix d'histoire).

Ecole de français moderne. — Etudiants : Semestre d'hiver : 74, étudiants réguliers dont 55 inscrits à la Faculté des Lettres.

23 auditeurs (tous inscrits à la Faculté des Lettres).

Semestre d'été : 81 étudiants réguliers (dont 52 inscrits à la Faculté des Lettres).

32 auditeurs (tous inscrits à la Faculté des Lettres).

Diplômes délivrés. — Certificats d'études françaises : octobre 1929, 3 ; mars 1930, 2 ; juillet 1930, 13 ; octobre 1930, 5 ; total, 23.

Bibliothèque de la Faculté. — La bibliothèque de la salle de travail de la Faculté des Lettres compte, au 1er décembre 1930, 7328 volumes, 119 brochures et 43 divers — en augmentation de 374 volumes et 1 brochure sur la statistique au 1er décembre 1929. Sur les 375 volumes et brochures nouveaux, 208 proviennent de dons et 165 d'achats. D'autre part, 1036 thèses et écrits académiques divers ont été ajoutés pendant l'année à la collection des thèses de la Faculté.

Pour le travail considérable que représentent l'estampillage, le classement, l'inscription aux registres d'entrée et aux cahiers de revision, la rédaction des fiches de ces 1411 acquisitions nouvelles, le bibliothécaire s'est fait seconder par M^{lles} Tchernosvitov et Jacot-Guillarmot, ainsi que par M. A. Rohn.

Les héritiers de notre regretté collègue, M. H. Meylan-Faure, nous ont fait don de 178 volumes de langue et littérature grecques qui lui avaient appartenu. Ces 178 volumes, ajoutés aux nombreux ouvrages que M. Meylan nous avait déjà donnés pendant les dernières années de sa vie, constituent non seulement un enrichissement inestimable de notre collection de philologie grecque, mais aussi un souvenir durable du fondateur de notre bibliothèque. Nous avons reçu de Mme Noëlle Roger les 13 premiers volumes de la correspondance de J.-J. Rousseau, éditée par M. P.-P. Plan à qui la Faculté venait de conférer le grade de docteur « *honoris causa* ». Autres donateurs : M le professeur Olivier, 5 volumes, Département de l'Instruction publique, 2 volumes, M^{lle} E. Jaccard-Smith, 2 volumes, MM. les professeurs P. Arcari, A. Bonnard, A. Reymond, M. R. Rapin, Mme C. Blondel-Bonnard, Mme F. Dear, M. Mears, M. de Suzannet, chacun 1 volume. Neuf licenciés et anciens étudiants ont abandonné à la bibliothèque ce qui leur revenait des cautions qu'ils avaient déposées ; ils lui ont ainsi fait don d'une somme totale de fr. 32.— La Société Académique Vaudoise a généreusement pris à sa charge les frais de reliure (fr. 150.—) d'environ 30 ouvrages brochés parmi ceux qui nous étaient donnés par la famille de M. Meylan-Faure.

La bibliothèque est devenue, à la suite de la mort de M. Meylan, membre fondateur de l'Association Budé.

Les achats de suites et d'ouvrages nouveaux ont absorbé une somme de fr. 1156.07 (argent suisse) et de fr. 1816.05 (argent français), les abonnements, fr. 47.52 (argent suisse), les cotisations à des sociétés savantes dont nous recevons les publications, fr. 63.07 (argent suisse). Il a été dépensé, approximativement :

Fr	430 —	(suisses)	pour le français,
»	261 —	»	pour l'allemand ;

- » 240 — » pour l'italien ,
- » 176.— » pour l'anglais ,
- » 166.— » pour le grec ;
- » 117 — » pour le latin ;
- » 73.— » pour l'histoire ;
- » 10.— » pour les langues romanes.

En outre, fr 50.— environ ont été consacrés à des achats d'intérêt général ainsi qu'à des rachats de livres perdus.

L'ordre n'a cessé de régner à la salle de travail grâce à la vigilance et au dévouement des deux aides-bibliothécaires, Mlle M. Krahenbühl et M. G. Degen.

La bibliothèque de la salle de travail et de ses annexes (cabinet attenant à la salle X, séminaire d'histoire, cabinet du bibliothécaire) a été entièrement révisée, selon l'usage, à la fin de chaque semestre. Le nombre des livres dont l'absence a été constatée à cette occasion, et qu'il a fallu faire rentrer, a été particulièrement élevé cette année, preuve en soit la somme des amendes perçues (près de fr. 90 —).

Il devient absolument urgent que des locaux plus vastes et plus commodes soient attribués à notre institut de travail. La dispersion de nos collections en cinq endroits différents, le temps qu'il faut en particulier pour aller chercher ou reporter des thèses dans les combles de l'ancienne Académie, rendent l'administration et la surveillance de notre bibliothèque beaucoup plus lourdes qu'elles ne devraient être. La place conquise dans la salle VIII pour les livres n'est au détriment de celle faite aux travailleurs.

COURS DE VACANCES

M. Bonnard, nommé directeur des cours de vacances, à la fin de 1919, a donné sa démission en décembre 1930. Cependant, devant la difficulté que la Faculté des lettres éprouva à le remplacer aussitôt, il consentit à diriger encore les cours de 1930 en qualité de directeur intérimaire et à condition que ceux-ci ne durassent pas plus que six semaines.

Les cours de 1930, ouverts le 14 juillet, se sont clos le 22 août. Divisés en deux séries de trois semaines chacune, ils comprenaient, chaque matin, une leçon de prononciation d'une demi-heure, une leçon pratique d'une heure et une conférence. Il n'y avait pas de leçons l'après-midi. Les conférences ont été données, dans la première série, par MM G. Volait, H. Miéville et D. Lasserre ; dans la deuxième série, par MM. P. Gilliard, L.

Lavanchy et G. Bonnard. L'enseignement dans les classes pratiques et dans les classes de prononciation a été donné par M^{lles} J. Ernst, J. Gordon, M. Folly, L. Mottier, M. Perelmann, R. Virieux, et M.-L. David, M^{me} Valentine Héritier, MM. H. Miéville, et F. Jaquenod. — Dans la deuxième série, par M^{lles} D. Demierre, J. Ernst, M. Folly, J. Gordon, J. Maillard et E. Tchernoswitow, ainsi que par MM. A. Golay et F. Jaquenod.

Aux examens du certificat de français délivré par les cours de vacances, dont il n'y a eu qu'une session, les 20 et 21 août, 27 candidats se sont présentés, dont 5 pour le degré supérieur et 22 pour le degré inférieur. Quatre certificats du degré supérieur ont été décernés, dont deux avec la mention « bien », et 12 du degré inférieur, dont un avec la mention « bien ». Le Conseil a donc décerné 16 certificats au total.

Étaient présents : à la première série : 14 juillet-1^{er} août : 169 étudiants (1929 : 152) ; à la deuxième série : 4 au 22 août : 173 étudiants (1929 : 163).

Les cours ont été suivis par 270 étudiants (325 en 1929) ; 198 sont venus pour trois semaines, 72 pour six semaines.

Du point de vue de leur nationalité, ils se répartissent comme suit :

Allemagne 131, Amérique 8, Autriche 4, Grande-Bretagne 33, Grèce 2, Hongrie 5, Hollande 13, Espagne 1, Suède 7, Pologne 3, Italie 6, Tchécoslovaquie 7, Finlande 1, Norvège 1, Roumanie 1, Bulgarie 1, Brésil 1, Danemark 1, Suisse française 2, Suisse allemande 42.

Faculté des sciences

La Faculté des sciences a compté au semestre d'hiver 1929-30, 66 étudiants réguliers et, au semestre d'été 1930, 49. Elle a délivré, dans l'année universitaire, 23 certificats d'études supérieures, 4 licences ès-sciences et 10 doctorats, ceci indépendamment des diplômes délivrés par l'École de pharmacie et par l'École d'ingénieurs.

Le Conseil de Faculté a tenu 7 séances ; il a élaboré un programme pour l'obtention de la licence ès-sciences dite d'enseignement ; nos licenciés seront dorénavant encore mieux préparés en vue de l'enseignement ; la surveillance des études des candidats à cette licence a été remise à deux professeurs, MM. Juvet et Déverin, qui fonctionneront comme « tuteurs » de ces candidats.

M. le professeur Paul Murisier, nommé professeur de zoologie et d'anatomie comparée, n'a pu commencer ses cours pour cause de maladie ; il a été remplacé pendant toute l'année par M. Robert Matthey, chef des travaux. M. R. Matthey a été nommé privat-docent.

Ecole de pharmacie. — L'Ecole de pharmacie continue d'être prospère 66 étudiants, dont 9 dames, ont été inscrits au semestre d'hiver 1929-30 et 67, dont 12 dames, au semestre d'été 1930. (Chiffres correspondants de l'année 1928-29 : 64-73) Les étudiants étrangers ont été au nombre de 22 au semestre d'hiver et 21 au semestre d'été

La clientèle égyptienne, fort nombreuse autrefois, tend à disparaître. Le Gouvernement égyptien, après avoir imposé aux futurs pharmaciens le certificat de maturité, a créé, au Caire, une Ecole de pharmacie bien organisée qui délivre le diplôme de pharmacien. Par contre, malgré le change et la concurrence de plusieurs universités françaises et belges, les étudiants bulgares sont nombreux à Lausanne. Ils sont tous porteurs du certificat de maturité.

Juqu'au semestre d'été 1929, la scolarité imposée par notre Règlement était de 4 semestres. En novembre 1929, nous avons appris par nos étudiants bulgares que le Gouvernement venait de décider l'augmentation de la durée des études pharmaceutiques en portant celle-ci de 4 à 6 semestres. A la suite de cette décision, qui fut officiellement communiquée à l'Université, au printemps 1930, le Conseil de l'Ecole a élaboré un nouveau plan normal des Etudes pour l'obtention du diplôme de pharmacien de l'Université, ce plan est conforme au programme imposé aux candidats suisses par le Règlement fédéral de 1912 ; il tient également compte du projet des études pharmaceutiques élaboré par la Société suisse de pharmacie et les examinateurs dirigeants nommés par le Conseil fédéral, programme qui doit entrer en vigueur l'an prochain. Ce règlement prévoit 6 semestres d'études, soit 3 d'études propédeutiques et 3 d'études professionnelles.

En automne 1930, les étudiants bulgares nous ont fait savoir que leur Gouvernement imposait seulement 4 semestres d'études universitaires aux étudiants en pharmacie porteurs d'un certificat de 2 ans de stage pharmaceutique. Le texte officiel de cet arrêté nous est parvenu en janvier 1931. Il en sera fait mention dans le rapport pour l'année universitaire 1930-31. Nous maintenons pour cette catégorie d'étudiants l'ancien plan normal des études avec une scolarité de 4 semestres.

Doctorat en pharmacie. — Le Conseil de l'Ecole s'en est occupé dès le semestre d'été 1929. Ce grade est décerné, sous certaines conditions, par l'Université de Genève et par la Section pharmaceutique de la Haute Ecole technique fédérale, à Zurich.

Le Conseil en a discuté, un projet de règlement a été présenté et adopté après discussion et amendements par le Conseil de la Faculté des sciences, le Département de l'Instruction publique est intervenu également, si bien que l'accès à ce grade universitaire n'est plus réservé uniquement aux diplômés de Lausanne, mais bien à tous les pharmaciens porteurs du diplôme fédéral.

Ce règlement est entré en vigueur le 5 novembre 1929. Plusieurs candidats sont inscrits et travaillent actuellement dans nos laboratoires.

La question de savoir si les porteurs d'un diplôme de pharmacien délivré par un autre pays seront admis au doctorat ès sciences pharmaceutiques, est pendante.

Dons. — Firme Werthmann, Botty et C^{ie}, à Bâle; reproduction du tableau de Teniers. L'Alchimiste.

Henri Houlmann, pharmacien à Cossonay, 5 biberons anciens, un paquetage original du « Veritable Thé vulnéraire suisse », de M. C. Bertholet, à Grandson.

M. Schnapp, ancien pharmacien à Yverdon. 1 balance ancienne.

Rédaction du journal « The Chemist and Druggist », à Londres, le numéro spécial du journal pour 1930. Ce numéro contient de nombreux articles sur l'histoire de la médecine et de la pharmacie et la reproduction phototypique de divers objets de notre collection pharmaceutique.

M. Siegfried, Zofingue, un pot porcelaine artistique, fabrique de Langenthal « spiritus potabilis ».

Lehner, Sueur et C^{ie}, Bâle, échantillons de graine de muscade munis de leur arille.

Divers. — Nous avons envoyé, à titre de prêt, à MM. Peyronnet et C^{ie}, éditeurs à Paris, les clichés concernant la collection Reber et la publication de Reber concernant les faïences et majoliques pharmaceutiques.

Ci-après, comme d'habitude, la statistique des étudiants de notre Ecole :

	Semestre d'hiver 1929-30		Semestre d'été 1930	
	Messieurs	Dames	Messieurs	Dames
Vaud	8	6	8	6
<i>Confédérés :</i>				
Appenzell	1	—	1	—
Argovie	4	—	2	—
Bâle	—	—	1	—
Berne	4	—	5	1
Fribourg	3	—	3	—
St-Gall	2	—	2	—
Grisons	1	—	1	—
Neuchâtel	1	1	2	2
Soleure	2	—	2	—
Tessin	2	—	1	—
Thurgovie	2	—	1	—
Valais	2	—	1	—
Zoug	1	—	1	—
Zurich	2	—	3	1
<i>Etrangers :</i>				
Arménie	—	1	—	1
Bulgarie	20	1	19	1
Egypte	1	—	1	—
Macédoine	1	—	1	—
Totaux	57 +	9 = 66	55 +	12 = 67

Ecole d'ingénieurs. — Nombre d'étudiants réguliers :
à l'ouverture du semestre d'hiver 1930-1931 : 133
1929-1930 : 133

	1930-1931	1929-1930
Première année	41	40
Deuxième année	38	36
Troisième année	20	39
Septième semestre	34	18
Total	133	133

Nationalité des élèves de 1^{re} année : Vaudois, 11 ; Confédérés, 13 ; Italie, 3 ; Colombie, 3 ; Grèce, 2 ; Egypte, 2 ; France, 1 ; Allemagne, 1 ; Angleterre, 1 ; Luxembourg, 1 ; Hollande, 1 ; Belgique, 1 ; Espagne, 1.

Titres présentés pour l'admission en 1^{re} année : Baccalauréat ès-sciences-math. du Gymnase scientifique de Lausanne, 13 ; baccalauréat ès-lettres-math. du Gymnase classique de Lausanne, 1 ; bacca-

lauréat français ès-sciences-math., 1 ; maturité reale Lucerne, 1 ; maturité reale Grisons, 1 ; maturité reale Genève, 1 ; maturité technique Sion, 2 ; licence licéale Lugano, 1 ; certificat de sortie du cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole d'ingénieurs, 8 ; diplôme de technicien, 4 ; certificat d'exmatriculation, 2 ; ont subi l'examen d'admission, 3 ; doublent la 1^{re} année, 3.

Cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole d'ingénieurs : Ce cours comprend 19 élèves réguliers et 2 auditeurs qui se répartissent comme suit : Suisse, 7 ; Grèce, 6 ; Vénézuéla, 3 ; Italie, 1 ; Espagne, 1 ; Egypte, 1 ; Portugal, 1 ; Pérou, 1.

La Section des géomètres compte 5 étudiants en 1^{re} année et 3 en deuxième année.

Epreuves pratiques du diplôme. En 1929, 36 candidats obtiennent le diplôme d'ingénieur et en 1930, 17, dont 4 constructeurs, 5 mécaniciens, 6 électriciens et 2 chimistes.

Examen propédeutique. — 1^{er} propédeutique : candidats inscrits, 35 ; candidats admis, 24.

2^e propédeutique : candidats inscrits, 26 ; candidats admis, 21.

Prix — Les prix suivants ont été décernés : Prix W. Grenier, à MM. Leyvraz, Pierre, cand. ing.-électricien, et Lissitsian Trdat, cand. ing.-mécanicien. Prix René Cousin, à M. Papazoglou, Athanase, étudiant ing. const. Prix des Anciens élèves, à MM. Guignard, Ernest, cand. ing.-électricien, et Ritzmann, Robert, cand. ing.-constructeur.

Corps enseignant. — Un seul changement est à signaler dans la composition du corps enseignant de l'Ecole d'ingénieurs. M. le professeur Maurice Paschoud, titulaire depuis l'année 1921 de la chaire de résistance des matériaux et de statique graphique, a été remplacé, à la suite de sa nomination au Conseil d'Etat, par M. Léon Bolle, ingénieur diplômé et docteur ès-sciences techniques de l'Ecole polytechnique fédérale.

Section des géomètres. — La commission chargée de reviser le règlement et le programme de la Section des géomètres a terminé ses travaux en janvier. Le nouveau règlement, adopté par le Département de l'Instruction publique et des Cultes en date du 13 mai 1930, renferme un certain nombre de modifications résultant des expériences faites depuis le rattachement de la Section des géomètres à l'Ecole d'ingénieurs, ainsi que de l'examen de faits nouveaux dont la commission a jugé nécessaire de tenir compte.

L'extension à la Section des géomètres du contrôle des études en vigueur dans toutes les autres sections de l'Ecole, met fin, en particulier, à une situation qui n'a pas été sans présenter plusieurs inconvénients. Admis au régime intérieur, les étudiants géomètres bénéficieront de meilleures conditions de travail et sortiront de l'isolement dans lequel ils se sont trouvés jusqu'ici du fait de l'ancienne organisation.

L'institution d'un *diplôme de géomètre* constitue une nouveauté qui peut avoir les conséquences les plus heureuses pour le développement de la section intéressée; ce diplôme est destiné aux étudiants de nationalité étrangère, lesquels vont avoir la possibilité (inexistante jusqu'ici) d'obtenir la consécration de leurs études, consécration dont seuls les étudiants géomètres suisses pouvaient bénéficier en se présentant aux examens fédéraux de géomètre du registre foncier.

La création à Lausanne d'un *certificat d'études cadastrales* répondait, elle aussi, à un besoin, ce certificat étant appelé à rendre service à nombre de candidats suisses et étrangers.

Donation. — La Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes a remis en faveur de l'Ecole d'Ingénieurs une somme de fr. 3000.—, destinée à la fondation d'un prix portant le nom de la donatrice. La direction de l'Ecole d'Ingénieurs tient à renouveler ici ses plus vifs remerciements à la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes pour cette nouvelle marque d'attachement et d'intérêt.

Courses d'études. — De nombreuses excursions techniques ont été organisées au cours de l'année 1930; la course annuelle de juillet, pour ne citer que la principale, avait pour objet la visite du barrage de Ryburg-Schworstadt, près de Rheinfelden, et celle des chantiers du barrage de Kembs, en Alsace.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

L'Ecole a compté, pendant le dernier trimestre de 1930, 114 élèves (118 en 1929), dont 95 dames ou jeunes filles et 19 jeunes gens, se répartissant, quant à leur origine, en 34 Vaudois, 28 Confédérés et 52 étrangers.

En outre, les cours professionnels ont compté 20 apprentis typographes et 13 apprentis relieurs. La fréquentation des cours pendant l'année 1930 a été :

Professeurs	Cours	Heures par semaine	Nombre d'élèves		
			Trimestre		
			1	2	3
Mlle E. Dubochet	Composition décorative	12	26	26	33
M. O. Cattani	Gravure	2	11	—	10
M. L. Delerse	Dessin technique	1	8	7	8
M. L. Delerse	Modelage	8	22	19	24
Mlle V. Diserens	Eau forte	3	3	3	7
M. A. Hermanjat	Académie	4	15	12	16
M. A. Laverrière	Architecture d'intérieur	6	10	8	17
M. J. Mennet	Alléche	3	24	10	17
M. R. Mermoud	Perspective	2	3	4	14
Mlle V. Milliquet	Dessin décoratif	7	13	15	19
M. A. Otth	Anatomie	1	9	9	6
M. C. Rambert	Académie	6	38	20	38
M. C. Rambert	Dessin d'après la Bosse	6	39	22	31
M. C. Rambert	Peinture à l'huile	6	21	17	20
M. C. Rambert	Histoire de l'Art	1	51	32	59
M. A. Schmidt	Lettre	3	18	—	11

Personnel enseignant. — Il n'y a pas eu de changements

Examens. — L'École a décerné un diplôme d'artiste-décorateur, 9 certificats de capacité dont 3 dans la section des Beaux-Arts et 6 dans la section d'Art appliqué.

Locaux. — Il n'y a rien à signaler. Les cours sont répartis entre l'ancien Musée Arlaud et des locaux loués à la Cité; il serait évidemment préférable pour la discipline et pour le travail d'arriver à les grouper tous dans le même bâtiment.

Collections. — La bibliothèque de l'Ecole continue à garnir ses modestes rayons, elle compte actuellement 337 ouvrages d'art et la somme dépensée, en 1930, pour l'acquisition de livres, photographies et modèles en plâtre est de fr. 882.—, fournie par les taxes d'inscription des élèves.

Concours. — Rien de nouveau à signaler à ce sujet.

Conférences. — L'Ecole a continué pendant l'hiver 1929-1930 la série des conférences sur l'histoire de l'Art. Le sujet traité cette année a été : « L'Art français sous Louis XIV »

Voyages d'études. — Pendant les vacances de Pâques, une vingtaine d'élèves, sous la conduite du directeur, sont allés visiter Lyon et la Provence.

Bourses d'études

(Prêts d'honneur).

Au cours de l'année 1930, le Conseil d'Etat a accordé des prêts d'honneur à huit étudiants — 6 Vaudois et 2 Confédérés — pour une somme totale de fr. 6700.—.

Le Fonds des bourses d'études avait, au 31 décembre 1930, un actif de fr. 139,959.60 (fr. 116,334.65 au 31 décembre 1929). Les anciens bénéficiaires ont remboursé fr. 2850.—.

VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Bibliothèque cantonale et universitaire

Personnel — L'année 1930 a tristement débuté pour la Bibliothèque par la mort de son vénéré directeur. Le 8 mars, après plusieurs semaines de maladie, M. Auguste Reymond s'est éteint dans sa 71^e année.

Après 25 ans consacrés au journalisme et à l'enseignement secondaire, M. Reymond avait été appelé, le 28 décembre 1905, au poste nouvellement créé de second bibliothécaire. Devenu premier

bibliothécaire en 1914, il avait été désigné le 11 décembre 1920 pour remplacer Louis Dupraz à la direction de la Bibliothèque.

Comme bibliothécaire et comme directeur, M. Reymond sut bientôt se faire vivement apprécier des lecteurs, de ses collaborateurs et de ses confrères. Sa vaste culture et son érudition d'excellent humaniste, les solides qualités de son esprit lui permirent de guider de très nombreux lecteurs dans leurs travaux et dans leurs recherches, et de pourvoir à l'accroissement des collections par un heureux choix d'acquisitions. Il sut aussi entretenir avec le personnel de la Bibliothèque des relations empreintes de la plus grande courtoisie et ne cessa pas de travailler à l'amélioration des rapports entre le public et la Bibliothèque. Il s'efforça toujours, et d'une manière particulière, de comprendre les besoins de l'Université, et de leur donner satisfaction dans la mesure du possible.

Enfin, sous la direction de M. Reymond, les rapports de la Bibliothèque avec les autres bibliothèques de la Suisse et de l'étranger se multiplièrent et devinrent des plus cordiaux. Il jouissait dans l'Association des Bibliothécaires suisses d'une haute estime, et ne tarda pas à être élu membre de son comité. C'est en cette qualité qu'il fit pour la première fois les honneurs de la Bibliothèque aux Bibliothécaires suisses, lors de leur 26^e réunion à Lausanne, en 1927.

En dehors du monde qui gravite autour des bibliothèques, M. Reymond s'était fait connaître au loin par de nombreuses traductions, dont les plus importantes et les plus remarquables sont celles des *Penseurs de la Grèce*, de Gomperz, et de l'*Histoire de la Confédération suisse*, de Dierauer. On lui doit également une étude sur « Henri Druey peint par lui-même » qui a paru en 1921 et 1922 dans la Bibliothèque universelle, et il a laissé à la Bibliothèque un manuscrit intitulé « Henri Druey. Extraits de sa correspondance choisis dans les recueils que possède la Bibliothèque cantonale vaudoise », in-8 de 506 pages (A. 1220^e). Les journaux ont fait un juste éloge de ce fonctionnaire cultivé et conciliant, et, sur sa tombe, M. Gardy, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève lui a adressé, au nom de tous ses collègues des Bibliothèques suisses, un adieu fort émouvant.

Pour remplacer M. Reymond à la direction de la Bibliothèque, le Conseil d'Etat a nommé M. Alfred Roulin, licencié ès-lettres, maître à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, qui est entré en fonctions le 14 juillet.

Un autre changement est survenu dans le personnel par suite du départ de M^{lle} Lador, qui a quitté la Bibliothèque, le 30 juin,

pour se marier. Après un stage d'environ un an à notre Bibliothèque comme volontaire, M^{lle} Lador était allée suivre les cours destinés aux élèves bibliothécaires de l'Ecole d'études sociales de Genève. De là, elle avait passé au Secrétariat de la S. d. N. et en 1926, elle avait remplacé M^{lle} Cart comme aide-bibliothécaire à la Bibliothèque cantonale et universitaire. Dès lors, pendant 4 ½ ans M^{lle} Lador s'est consacrée avec zèle au service de la Bibliothèque, où elle a laissé le meilleur souvenir.

C'est une autre élève de la section des bibliothécaires de l'Ecole d'études sociales de Genève, M^{lle} Suzanne Keller, de Payerne, que le Conseil d'Etat a chargée de succéder à M^{lle} Lador comme aide-bibliothécaire.

Enfin, en septembre, le Département de l'Instruction publique a autorisé M^{lle} Colette Pignet, originaire de la commune du Chenit, ancienne élève du Gymnase de Villamont, élève, elle aussi, de l'Ecole sociale de Genève, à faire à la Bibliothèque le stage nécessaire à l'obtention du diplôme de cette école.

Acquisitions nouvelles. — Au cours de l'année 1930 la Bibliothèque a acquis 2377 volumes et brochures (2217 en 1929), non compris les fascicules des périodiques et les journaux, qui forment, une fois reliés, plus d'un millier de volumes. Dans ce nombre 719 volumes et brochures nous ont été offerts en don.

En 1929 il a été dépensé fr. 39,846. Les acquisitions se répartissent entre les différentes branches de la façon suivante :

Généralités	fr.	1860.40
Sciences	»	11327.65
Médecine	»	7512.25
Droit	»	3111.85
Lettres	»	11867.35
Théologie	»	4166.50

fr. 39846.—

De ce total il a été payé :

pour les ouvrages nouveaux	fr.	16232.60
pour les ouvrages d'occasion	»	897.90
pour les suites	»	7097.05
pour les abonnements et périodiques	»	15618.45

Total fr. 39846.—

Parmi nos acquisitions les plus importantes, nous relevons les ouvrages suivants :

Encyclopédie et bibliographie : Enciclopedia italiana ; Larous

du XX^e siècle ; Dictionnaire de biographie française ; Kosch, W. Deutsches Literaturlexikon ; Graesse, Trésor des livres rares et précieux ; Copinger, Supplément to Hain's Repertorium bibliographicum, suivi de Burger, Printers and publishers of the XV century ; Monglond, R., La France révolutionnaire et impériale ; Annales de bibliographie méthodique et description des livres illustrés ; Annales institutorum, Rome ; Jahrbuch über die Fortschritte der Mathematik ; Marouzeau, L'année philologique ; Marouzeau Bibliographie classique.

• *Théologie* : Burkitt, F. C., Evangelion da- Mapharreshe. The old Testament in Greek. Besson, Mgr., Saint-Pierre.

• *Droit* : Rechtsvergleichendes *Handwörterbuch* des In = u, Auslandes publ., par F. Schlegelberger. Frankenstein, Internationales Privatrecht ; Enzyklopadie der Rechts u. Staatswissenschaft ; Freund, Administrative powers over persons and property ; Freund, Cases on administrative laws

• *Sciences*. Doflein u., Richenow. Lehrbuch der Protozoenkunde ; Lehrbuch der Geophysik, publ. sous la direction de E. Blanck ; Monographien zur Geologie u Palaeontologie, série I, in-8, série II, in-4 ; Bachmann, P., Zahlentheorie ; Henriques, F., Questioni riguardanti le matematiche elementari ; Veblen, O. et Young, J. W., Projective geometry.

• *Histoire et Géographie* : Frueh, Geographie der Schweiz ; Oesterreich-Ungarns Aussenpolitik, 1908-1914 ; Guillaume Farel, Biographie ; Melanchtons Briefwechsel ; Ailly, Pierre d' Ymago Mundi ; Scriptores rerum germanicorum, collection in-8.

• *Littérature et Beaux-arts* : Gielly, L., Les primitifs siennois ; Die Kunstdenkmaler der Schweiz ; Auriol, G. et Dyssord, J., Steinlen et la rue ; Forma Italæ ; Richter, G., The sculpture and the sculptors of the Greek ; Monglond, R., Le préromantisme français ; Sainte-Beuve, Port-Royal, éd. documentaire, par Doyon et Marchesne ; Montaigne, Essais, Ed. Villey ; Proust, Correspondance ; Ludwig, E., Goethe ; Keyserling, Spektrum Europas ; Farquhar, G., Complete works ; Hazzlitt, W., Complete works.

• *Editions lausannoises et vaudoises, XVI-XVIII^e siècles* : Albery, Claude. Claudi Alberii Organon : Morgiis, Joannes Le Preux, 1584 ; Voltaire. Le Huron ou l'ingénu, 2^e édit., Lausanne (Paris) 1767

Société vaudoise de médecine. — En vertu d'une convention conclue avec le Département de l'Instruction publique, pour une période de 10 ans, la Société vaudoise de médecine a été autorisée à déposer ses collections dans nos locaux, à condition qu'elles soient à la disposition de tous les lecteurs pour la consultation, à la Salle de Lecture et pour le prêt à domicile. Cette bibliothèque que bien classée est mise en ordre par les soins de M. le Dr Bach, bibliothécaire de la Société, et de M. Jules Choffat, comporte 10,000 volumes environ et 26 périodiques dont les abonnements continuent à être payés par la Société vaudoise de médecine. Bien que ces collections restent propriété de la Société, leur dépôt dans nos locaux, contribue ainsi à l'augmentation de nos ressources.

Achats pour l'administration cantonale et les services universitaires. — Nous avons acheté sur leurs crédits et catalogué pour les bibliothèques des services cantonaux, des Facultés et des laboratoires universitaires 617 volumes et brochures (505 en 1929).

Revision annuelle. — Il a été procédé à la revision des lettres A., D., E., H., Q., R., T., U., V., qui n'avaient pas été vérifiées en 1929, et des lettres K., M., O., S., de sorte qu'au cours des deux derniers récolements toutes les divisions de la Bibliothèque ont été revisées.

Salle de lecture. — L'insuffisance de la Salle de lecture est assez notoire pour qu'il soit superflu d'insister sur ce sujet. Non seulement le nombre de places dont on y dispose est loin de suffire aux besoins, puisqu'en 1930, à 119 reprises, la Salle de lecture n'a pu contenir tous les lecteurs, mais la place manque pour mettre à leur libre disposition les ouvrages consultatifs dont ils auraient besoin. En outre la fâcheuse disposition du bureau du prêt et du local du catalogue, les allées et venues continuelles de l'un à l'autre et l'excessive sonorité de tous les locaux environnants troublent constamment les lecteurs. Nous nous sommes efforcés de remédier à ces défauts, mais nous n'avons pu le faire que dans une très faible mesure. Nous avons fait notre possible pour éloigner de la Salle de lecture les conversations gênantes, et pour obtenir du personnel et des lecteurs plus de discrétion et d'égards pour les travailleurs. D'importants changements ont été apportés à la collection des consultatifs 142 volumes d'ouvrages vieillissés en ont été retirés et 248 volumes d'ouvrages plus modernes les ont remplacés. De plus, le dernier numéro de cinquante périodiques, protégé par une reliure électrique, a été mis à la libre disposition des lecteurs. Enfin l'éclairage de la Salle a été notablement amélioré.

Reliure. -- En 1930 nous avons fait relier 1068 volumes et cartes. La dépense totale a été de fr. 6950.80 (6539.05 en 1929) et le prix moyen par volume a été de fr. 6 50 contre fr. 6.48 en 1928.

Prêt des livres :

a) CONSULTATIONS A LA SALLE DE LECTURE

	Nombre de volumes consultés		
	1928	1929	1930
Janvier	3972	4658	4902
Février	3948	4907	4872
Mars	3556	3642	4220
Avril	2598	2802	2912
Mai	2904	2583	2939
Juin	2615	3372	3641
Juillet	1722	2813	1871
Août	—	1520	972
Septembre	2893	1740	1237
Octobre	2846	4010	2073
Novembre	3720	3785	2178
Décembre	3628	4203	2104
Totaux	34402	40035	33921

b) PRÊTS A DOMICILE

	Nombre de volumes distribués		
	1928	1929	1930
Janvier	1418	1503	1448
Février	1506	1308	1254
Mars	1251	1253	1384
Avril	1152	1288	1118
Mai	1410	1282	1289
Juin	1289	1182	1190
Juillet	933	1059	1236
Août	—	194	284
Septembre	836	755	890
Octobre	1100	1144	1393
Novembre	1277	1333	1392
Décembre	1193	1401	1461
Totaux	13365	13702	14339

Nous constatons donc, dans le nombre des volumes consultés à la Salle de lecture, une assez forte diminution qui s'explique pour une bonne part par l'augmentation des volumes de pre-

mière référence, et par la mise d'un certain nombre de périodiques fréquemment consultés à la libre disposition des lecteurs, et que compense une notable augmentation dans le nombre des volumes prêtés à domicile.

Prêts et emprunts aux Bibliothèques suisses et étrangères. — Il a été fait 330 emprunts (213 en 1929) comprenant 519 volumes (361 en 1929) à 16 bibliothèques suisses et à 4 bibliothèques étrangères; et 135 prêts (111 en 1929) comprenant 243 volumes (254 en 1929) à 19 bibliothèques suisses et à une bibliothèque étrangère.

Dons. — a) Manuscrits : La Bibliothèque a reçu de la famille de M. Henri de Geymüller, archéologue distingué et membre correspondant de l'Institut, un dossier important de notes, de plans et de relevés archéologiques concernant la cathédrale de Lausanne, l'Eglise de St-François, le Château d'Ouchy et l'Eglise du prieuré de St-Sulpice.

Feu Elie Tauxe, ancien professeur, nous a fait don d'un recueil de lettres autographes adressées par le pasteur Louis Manuel au professeur Charles Monnard. Un document fort intéressant nous a été offert par M. H. Hoinville, ancien professeur au Gymnase scientifique de Lausanne, c'est une Lettre d'un ambassadeur de France (H. de Rumigny), à Berne, sur l'état de la Suisse en 1834.

Enfin, M. le professeur Castella, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, a bien voulu nous remettre cinq lettres (copies) de Druey, qui complètent heureusement l'ample collection que nous possédions.

b) Imprimés : 719 volumes et brochures nous ont été offerts par 239 donateurs. Il convient de signaler parmi eux la Société des Nations et la Cour permanente de justice internationale qui continuent à nous envoyer gratuitement toutes leurs publications. Mentionnons aussi les envois réguliers de la Carnegie Institution of Washington et du Carnegie Endowment for international peace. Il faut noter encore les beaux dons que nous ont faits M. le professeur Wilczek en nous remettant le Mémorial des Alliés, et de M. John Meyjes, à Lausanne en nous faisant cadeau de l'imposant ouvrage de planches gravées : *The works of William Hogarth*. En outre, nous devons rappeler le geste généreux de la Communauté juive de Lausanne qui a bien voulu s'engager à nous verser un subside annuel pour nous permettre l'acquisition de l'Encyclopédia Judaica.

Enfin, le 22 novembre, nous avons été informés par la Maison Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne, qu'elle se ferait un plaisir de mettre notre bibliothèque sur le même pied que la Bibliothèque Nationale, à Berne, à laquelle elle a consenti à faire le service gratuit de ses publications nouvelles. Dès lors, en effet, la Maison Payot n'a pas manqué de nous envoyer, à titre gracieux, les ouvrages qu'elle a fait paraître. Ce service gratuit ne nous avait été fait régulièrement jusqu'ici que par la Maison Bridel qui a droit à notre vive reconnaissance. Nous nous réjouissons du fait que cet exemple ait été suivi par la Maison Payot et Cie, et nous espérons que les autres éditeurs du canton voudront bien, eux aussi, marquer, par l'envoi gratuit de leurs publications, l'intérêt qu'ils portent à nos collections

Bibliothèques populaires

Le Département a fait les envois suivants aux bibliothèques populaires pendant l'année 1930 :

Comme les années précédentes les 8 numéros du Bulletin bibliographique « Que lire ? ».

Le 3^e volume de l'« Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud », d'Henri Vuilleumier.

« Les Alpes et la Suisse », d'Eugène Rambert.

« La conscience chrétienne et la question militaire », de M. M. Hug, pasteur.

« La guerre aux frontières du Jura », par A. Cerf.

Le volume « Forêts de mon pays », par plusieurs auteurs.

« Les origines et l'évolution de la pensée de Charles Secretan », par Edm. Grin, 4^e cahier de la Faculté de théologie.

L'annuaire de l'instruction publique en Suisse, 1930

Bibliothèque pour tous

Cette institution a expédié, en 1930, dans le canton de Vaud :

82 caisses de 20 volumes environ

117 » 40 » »

69 » 70 » »

26 » 100 » »

soit en tout 294 caisses contenant 14,687 volumes.

C'est le 81 % de ce qui est sorti du dépôt régional de Lausanne

Les commandes faites par les bibliothèques populaires sont toujours les plus nombreuses ; mais celles que font les municipalités ou les commissions scolaires pour les écoles ou pour le public augmentent chaque année. Les associations de lecteurs (6 au moins) ont aussi augmenté en nombre par suite d'un peu de publicité faite en novembre. On a donc le sentiment que la Bibliothèque pour Tous n'est pas encore connue partout. Le choix est cependant toujours plus grand. La Bibliothèque dispose, à Lausanne, d'environ 18,000 volumes, dont 7000 ouvrages différents.

En outre, le Dépôt central de Berne possède près de 24,000 ouvrages d'ordre technique ou professionnel qu'il envoie en prêt individuel. En 1930, 202 ouvrages ont été expédiés dans le canton de Vaud. Enfin, 317 ouvrages, en langue allemande, ont été envoyés par le Dépôt régional de Berne.

Archives cantonales

Le service des Archives cantonales a achevé, en 1930, le nouvel inventaire des dossiers du Département de l'Instruction publique et des Cultes de 1803 à 1885. Il a fait un triage de 120 cartons de correspondances de 1832 à 1859 intéressant tous les dicastères, dont 52 pour le seul Département de Justice et Police. Il a continué l'inventaire des archives du couvent de Payerne et de celles de la famille de Joffrey, versées récemment aux dépôts de l'Etat.

Le nouvel inventaire des registres de notaires antérieurs à 1837 n'a pu être dressé, cinq greffes de tribunaux de district n'ayant pas encore versé les registres qu'ils ont en mains. Le dépouillement des registres de notaires du district de Lavaux du XVI^e siècle a été continué, et donne quelques milliers de fiches nouvelles.

De nouvelles remises de registres ont été effectuées par la Chancellerie. Le service a acquis une partie de la correspondance adressée à l'ancien conseiller fédéral Fornerod, des papiers relatifs à l'occupation française de la région de Bex et du Bas-Valais, en 1798. Il a fait faire une reproduction photographique de l'ancien « Livre des bourgeois de Sainte-Croix », dont l'original est aux archives communales. Il a reçu en dépôt les archives de la Société de Belles-Lettres. Il a été pris plusieurs photographies de documents d'autres collections suisses intéressant le canton de Vaud.

Comme toutes les années, le service des Archives a eu à faire de nombreuses recherches d'état-civil, soit pour les Etats et les communes, soit les particuliers. Il est utile de répéter à ce sujet qu'à la tour de la Cathédrale sont conservés tous les registres d'état-civil des paroisses du canton, de 1563 environ jusqu'en 1821, les registres postérieurs se trouvant entre les mains des officiers d'état-civil. L'ordonnance fédérale sur l'établissement des feuillets de famille nous oblige, notamment, à de fréquentes recherches dans les anciens registres.

En outre, le service a eu à examiner de nombreuses questions relatives à des familles vaudoises émigrées en France, en Hollande et en Amérique, à la médecine, à l'assurance-grêle, aux monnaies, à l'inspection et à l'inventaire des archives communales. Il a rédigé, sur demande, une notice historique complète sur le village de Sottens, qui va devenir un centre d'émission radiophonique. Il a été en relations avec les Archives fédérales, celles de plusieurs cantons et celles des départements de l'Ain et du Rhône. Il a adressé 160 lettres et mémoires, en dehors des communications d'état-civil.

La Salle de lecture des Archives a reçu 178 personnes différentes (154 en 1929), qui représentent 1503 journées de travail. Elles ont consulté 1922 registres, cartons et parchemins (1875 en 1929). Ces personnes s'occupent de travaux très variés, recherches généalogiques ou héraldiques, études historiques du moyen âge et des temps modernes, études linguistiques et psychologiques, consultations pour droits réels. L'étude de documents historiques par le moyen de la graphologie a permis d'intéressantes constatations. Des personnes qui ont utilisé nos collections, quelques-unes venaient de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, de Suède et de New-York.

L'archiviste a collaboré activement aux notices vaudoises du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*. La commission des armoiries communales qu'il préside, a soumis à l'enregistrement du Conseil d'Etat 69 nouvelles armoiries et une cinquième liste est en préparation. Jusqu'ici 364 communes sur 388 sont pourvues d'armoiries reconnues officiellement; pour d'autres, des difficultés diverses se sont opposées jusqu'ici à l'enregistrement, et il ne doit plus guère exister qu'une demi-douzaine de communes sans armoiries. Le travail de la commission, commencé en 1921, a donc donné d'heureux fruits. Il est près d'être terminé.
